



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026-74

Objet : Délibération portant vote du budget supplémentaire 2026 du budget général

Conseillers en exercice	29		Pour	25
Conseillers présents	23		Contre	
Quorum	15	L’an 2026, le 2 mars à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis salle des fêtes Jo Casamassima à Fargues Saint-Hilaire, sous la présidence de Christian SOUBIE		
Conseillers représentés	2			
Suffrages exprimés	25			
Date de convocation	17/II/2026			
Date d’affichage	19/II/2026			
Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance :			Bertrand GAUTIER	
Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X		
Axelle BALGUERIE	Tresses			
Alain BARGUE	Bonnetan	X		
Jean-Antoine BISCAICHIPY	Tresses	X		
Patrick BONNIER	Croignon	X		
Hervé CAZENABE	Camarsac	X		
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X		
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X		
Dominique DERUE	Bonnetan	X		
Roselyne DIEZ	Tresses		Annie MUREAU LEBRET	
Jérémy ECALE	Sallebœuf	X		
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire	X		
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X		
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X		
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux			
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X		
Catherine LAGEYRE	Tresses	X		
Hélène LE ROUX	Pompignac	X		
Sylvie LHOMET	Carignan	X		
Nathalie MAVIEL	Sallebœuf	X		
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux			
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X		
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux		Christophe COLINET	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X		
Gérard SEBIE	Pompignac	X		
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X		
Christian SOUBIE	Tresses	X		
Christophe VIANDON	Tresses	X		
Loïc VIDAL	Pompignac			

Affiché, le 09/03/2026

N° 2026-74

Objet : Délibération portant vote du budget supplémentaire 2026 du budget général

Vu le Code général des collectivités locales et notamment les articles L 2311-1 et suivants ;

Considérant le débat d'orientations budgétaires en date du 5 novembre 2025 ;

Considérant le budget voté le 17 décembre 2025 ;

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel ;

Rapport de synthèse :

Rapporteur : Christian SOUBIE

Le budget supplémentaire doit, comme le budget primitif et les décisions modificatives, répondre aux principes d'annualité, d'universalité, d'équilibre et de sincérité.

Le budget supplémentaire présenté ci-dessous ne présente que peu d'écritures.

Classiquement, il a vocation à intégrer les « restes à réaliser », la reprise des résultats et quelques ajustements.

En fonctionnement :*Côté Dépenses :*

Fonctionnement	Total_BS_2026
011 - Charges à caractère général	100 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €
014 - Atténuations de produits	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	115 000,00 €
66 - Charges financières	90 000,00 €
67 - Charges spécifiques	20 000,00 €
Total opérations réelles	325 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	135 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00 €
Total opérations d'ordre	175 000,00 €
Total général	500 000,00 €

- Au chapitre 011 – Charges à caractère général : + 100 k€

Prévoir la hausse des participations pour les SSIEG et les cotisations d'assurance

- Au chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : +115 k€

Prévoir augmentation des participations des associations et syndicats

- Au chapitre 66 – Charges Financières : + 90 k€

Prévoir le remboursement des intérêts du nouvel emprunt

- Au chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : + 135 k€
- Au chapitre 042 Opérations d'ordre : + 40 k€

Pour permettre les amortissements prorata temporis de l'exercice

Côté Recettes :

- Affectation du résultat R002 : 500 000 €

Recettes de Fonctionnement	Total_BS_2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	500 000,00 €
Total général	500 000,00 €

En investissement :

Côté Dépenses :

	RAR	Total_NP_2026	Total_BS_2026
Dépenses d'investissement par opération	1 035 050,86 €	1 775 475,21 €	2 810 526,07 €
101 - EQUIPEMENT DU SIEGE	160 201,75 €	100 000,00 €	260 201,75 €
102 - ZONES D'ACTIVITES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
103 - BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
104 - MATERIEL EQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
105 - VOIRIES COMMUNAUTAIRES	27 030,00 €	100 000,00 €	127 030,00 €
106 - CHEMINS / ENVIRONNEMENT	1 290,00 €	100 000,00 €	101 290,00 €
107 - DOMAINE DE LA FRAYSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
108 - MOBILITES ACTIVES	846 529,11 €	1 125 475,21 €	1 972 004,32 €
109 - POLE EDUCATIF SEGUINIE (AP/CP)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
110 - EQUIPEMENTS MUTUALISABLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
111 - REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART (AP/CP)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
112 - AIDE A L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES CŒUR ENTRE 2 MERS ACP	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Dépenses d'investissement hors opération	0,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	1 035 050,86 €	2 225 475,21 €	3 260 526,07 €

Légende : RAR = Restes à Réaliser / NP = Nouvelles Propositions / BS = Budget Supplémentaire

Par opération :

- Opération 101 « Siège » : + 100 k€

Equipement des nouveaux espaces et travaux d'étanchéification de l'espace co-working

- Opération 103 « Bâtiments communautaires » : + 200 k€

Travaux de mises aux normes des crèches

- Opération 104 « Equipement » : + 50 k€

Prévision pour équipements des services petite enfance, enfance jeunesse (crèches, ALSH, LAEP)

- Opération 105 « Voiries communautaires » : + 100 k€
- Opération 106 « Chemins / Environnement » : + 100 k€
- Opération 108 « Mobilités actives » : + 1 125 k€

Poursuite du schéma vélo et fonds de concours aux communes

- Opération 112 « Aide à l'investissement des entreprises Cœur entre 2 Mers ACP » : **Nouvelle opération** : +100 k€

Hors opération :

- Chapitre 16 – Emprunt et dettes assimilées : + 200 k€

Prévoir les crédits nécessaires au remboursement du capital du nouvel emprunt

- Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : + 200 k€

Prévoir les crédits nécessaires pour les écritures de régularisation quant aux avances sur marché réalisées pour les travaux du Pôle Educatif de la Séguinie. Ce même montant est également au chapitre 041, côté recettes d'investissement.

- Chapitre 204 – Subventions d'équipement : + 50 k€

Prévoir les crédits nécessaires relatifs à l'installation de bornes IRVE par le SDEEG sur le territoire.

Côté Recettes :

	RAR	Total_NP_2026	Total_BS_2026
Recettes d'investissement par opération	79 593,72 €	1 446 157,50 €	1 525 751,22 €
106 - CHEMINS / ENVIRONNEMENT	25 515,00 €	0,00 €	25 515,00 €
108 - MOBILITES ACTIVES	54 078,72 €	0,00 €	54 078,72 €
109 - POLE EDUCATIF SEGUINIE (AP/CP)	0,00 €	1 446 157,50 €	1 446 157,50 €
Recettes d'investissement hors opération	0,00 €	1 734 774,85 €	1 734 774,85 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	6 580 452,63 €	6 580 452,63 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	135 000,00 €	135 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	2 078 610,96 €	2 078 610,96 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	-7 299 288,74 €	-7 299 288,74 €
Total des recettes d'investissement	79 593,72 €	3 180 932,35 €	3 260 526,07 €

Légende : RAR = Restes à Réaliser / NP = Nouvelles Propositions / BS = Budget Supplémentaire

Par opération :

- Opération 109 « Pôle Educatif de la Séguinie » : + 1 446 k€

Inscription des subventions notifiées (CAF : 620 k€ ; DETR 2025 : 350 K€ ; DSIL 2026 : 476 K€)

Hors opération :

- Affecter 2 078 610.96 € du résultat excédentaire à l'investissement (au compte 1068)
- Inscrire le solde d'exécution N-1 de 6 580 452.63 €
- Réduire la ligne de l'emprunt d'équilibre (- 7 299 288.74 €)
- Prévoir un virement de la section de fonctionnement de 135 000 €
- Augmenter de 40 000 € le chapitre 040, opérations d'ordre de transfert entre sections
- Prévoir 200 000 € au chapitre 041, opérations patrimoniales (régularisations des avances versées)
-

Récapitulatif	RAR	Total_NP_2026	Total_BS_2026
Total dépenses d'investissement	1 035 050,86 €	2 225 475,21 €	3 260 526,07 €
Total recettes d'investissement	79 593,72 €	3 180 932,35 €	3 260 526,07 €

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'adopter le **Budget Supplémentaire 2026** de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, voté par nature avec repérage fonctionnel et équilibré comme suit :

- 1 D'adopter, par chapitre présentés ci-dessus, les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrant à **500 000 €**.
- 2 D'adopter les recettes et les dépenses d'investissements qui s'équilibrent à **3 260 526.07 €** dont 1 035 050.86 € de RAR en dépenses et 79 593.72 € de RAR en recettes.
- 3 D'adopter le **budget supplémentaire** du Budget général qui s'équilibre en recettes et dépenses à **3 760 526.07 €**.
- 4 D'autoriser les virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section (hors dépenses de personnel)

Fait à Tresses, le 3 mars 2026

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Christian SOUBIE

Bertrand GAUTIER

Président de la communauté de communes « Les
Coteaux Bordelais

Le secrétaire de séance

Bordereau de signature

Délibération portant vote du budget supplémentaire 2026 du budget général

Signataire	Date	Annotation
Webservices CC Coteaux Bordelais, Parapheur Coteaux Bordelais ws	03/03/2026	Action : Visa
Michaël Ristic, Parapheur DGS Coteaux Bordelais	03/03/2026	Action : Visa
Bertrand Gautier, Parapheur Cdc Les coteaux Bordelais - Secrétaire de séance	05/03/2026	Action : Signature  Certificat au nom de <u>GAUTIER BERTRAND</u> (DGFIP) , émis par <u>Signature Helios Finances Publiques</u> , valide du 07 juin 2023 à 09:40 au 07 juin 2026 à 09:40.
Christian Soubie, Parapheur Président Coteaux Bordelais	09/03/2026	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Christian Soubie</u> (COMMUNE DE TRESSES) , émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 11 avr. 2024 à 14:18 au 11 avr. 2027 à 14:18.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DELIBERATIONS